

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: (12): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES ET CHRONIQUE

BERNE. — A la veille de l'anniversaire de la bataille de Laupen, s'est éteint à l'âge de 85 ans, un des descendants de cette glorieuse journée, M. Robert d'Erlach de Hindelbank, ancien bailli de Konolfingen, ancien colonel, fils de l'infortuné général d'Erlach massacré par ses troupes en 1798. Longtemps membre de la direction et président de la Société économique, M. d'Erlach était un agronome des plus distingués. Il avait fait longtemps de l'agriculture pratique dans ses domaines de Hindelbank et de Lœwenberg, et, par son exemple et ses conseils, il a rendu de bons services à son pays.

GENÈVE. — Voici le programme de la fête fédérale des sous-officiers qui aura lieu à Genève les 16, 17 et 18 août 1879 :

Samedi 16. — *Matin :* Ouverture du tir, Stand de la Coulouvrenière. — *Après midi :* Réception officielle des confédérés devant le Monument national. Cortège. Assemblée des délégués salle de l'Institut. — *Soir :* Banquet.

Dimanche 17. — 6 h. Diane, salves d'artillerie sonnerie de cloches. — 7. Assemblée des délégués, salle du Grand Conseil, ouverture du tir, concours, escrime au sabre, à la baïonnette, pointage, équitation, hanarchement, etc. — 1 h. Cortège. — 2 h. Banquet officiel au Bâtiment électoral. — 4 h. Promenade en bateau à vapeur, réception par les sous-officiers de Nyon. — 8 h. $\frac{1}{2}$. Rentrée dans le port, concert au Jardin Anglais, illumination de la Rade, feux d'artifice. — 10 h. Retraite aux flambeaux.

Lundi 18. — 7. Assemblée générale, rapport du jury et distribution des prix de concours écrits, continuation du tir. — 1 h. $\frac{1}{2}$. Banquet. — 3 h. Distribution des prix de tir et de concours. — 4 h. Remise officielle de la bannière fédérale. — 8 h. Grand bal militaire et civil au Bâtiment électoral.

Chers Confédérés !

La section genevoise de la société fédérale des sous-officiers aura l'honneur de recevoir cette année ses frères d'armes de toute la Suisse.

L'an dernier, la bannière fédérale a été placée sous sa sauvegarde et le soin de constituer le comité central, autorité directrice de la société, lui a été confié.

Genève sera donc le siège de l'assemblée générale, à laquelle le comité central a convoqué toutes les sections pour les 16, 17, 18 août prochain.

Suivant la tradition consacrée, la section de Genève, certaine de la sympathie et de l'appui des autorités, des sociétés et de la population entière, organise, à cette occasion, une grande fête nationale.

Chers concitoyens !

Notre cité recevra en grand nombre les officiers, les sous-officiers et soldats de tous les cantons.

Ils savent l'importance que Genève attache à ces grandes manifestations patriotiques où se trouvent réunis sous le même drapeau et dans les mêmes sentiments de fraternité, les enfants de toutes les contrées de la Suisse.

Aussi, n'en doutons pas, ils viendront nombreux au milieu de nous et tous nous tiendrons à honneur de laisser un souvenir ineffaçable de cette fête nationale dans le cœur de nos chers confédérés.

Le comité d'organisation compte sur le concours de la population entière, qui répondra avec patriotisme aux appels indispensables pour la réussite de la tâche entreprise.

Vive Genève ! Vive la Confédération suisse !

Le bureau de la commission d'organisation :

MM. Moïse Vautier, conseiller d'Etat, Charles Rigaud, lieutenant-colonel, présidents d'honneur ; A.-J. Decor, sergent-major, président ; Michel Fleutet, adjudant, vice-président ; L.-H. Strauli, sergent-major, secrétaire ; Louis Ramu, appointé, secrétaire ; Francis Milliet, caporal ; Louis Bourdillon, sergent ; Jacques Reymondon, fourrier ; Charles Kurner, fourrier ; Paul Noblet, sergent-major ; Henri Bourdillon, sergent-major ; Auguste Fezio, adjudant ; Elie Neydeck, sergent-major ; Auguste Lagrange, brigadier ; P.-L. Cardinaux, sergent-major ; Louis Neydeck, fourrier ; William, Gourjon, sergent.

VAUD. — Dans sa séance du 24 juin courant, le Conseil d'Etat, sur présentation de certificats de capacité, a promu au grade de major d'infanterie MM. les capitaines Marc Morel, à Lausanne, et Jean-Louis Leresche, à Ballaigues. Le premier prend le commandement du bataillon 9 L, le second le commandement du bataillon 3 L.

Dans la même séance MM. les premiers lieutenants de fusiliers Kuntz, à Orbe, et Masson, G., à Lausanne, ont été promus au grade de capitaine. M. Masson est désigné comme adjudant du 2^e bataillon de fusiliers.

FRANCE. — Le Sénat vient de voter une loi portant que l'enseignement de la gymnastique est obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons, dépendant de l'Etat, des départements et des communes. Cet enseignement sera donné dans les conditions et suivant les programmes arrêtés par le ministre de l'instruction publique, selon l'importance des établissements.

Un rapport sur les résultats de la vérification faite, au moins une fois par an, par les soins du ministre de l'instruction publique, dans tous les établissements susmentionnés, sera annexé au budget.

GUERRE D'ORIENT

EN 1876-1877

Esquisse des événements militaires
et politiques

par

Ferdinand LECOMTE,

colonel-divisionnaire suisse.

Deux volumes in-8° avec 10 cartes. Prix : 12 francs.

NB. Le Tome II^{me} a été publié en deux parties séparées, dont la 1^{re} contient la belle carte de la position de Plevna dressée par le génie suisse.

La 2^{me} partie du Tome II^e, qui vient de paraître et qui termine l'ouvrage, comprend entr'autres la prise de Plevna, la campagne d'Arménie et le passage des Balkans, avec 4 cartes correspondant à ces faits militaires importants.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois, à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. Prix : pour la Suisse, 7 fr. 50 par an. Pour les pays de l'Union postale, 10 fr. par an ; pour les autres pays, 15 francs.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire Suisse*, à Lausanne (composé de MM. Lecomte, colonel-divisionnaire ; Curchod, capitaine d'artillerie ; Guiguer de Prangins, capitaine-adjudant d'artillerie ; Ruchet, lieutenant-adjudant d'infanterie.)